

CHIRURGIE AMBULATOIRE

Je choisis ma prestation hôtelière

	Je souhaite me faire plaisir	Je souhaite être seul(e)	Je souhaite être seul(e)
TYPE DE CHAMBRE	Chambre Premium	Chambre individuelle	Espace Individuel
TARIF	70 € / jour	60 € / jour	40 € / jour
Chambre seule (1) avec salle de bain privative (Lavabo, WC)	✓	✓	✗
Espace individuel (1)	✗	✗	✓
Collation (2) Classique : 1 boisson chaude ou froide, 1 produit sucré Premium : 1 boisson chaude ou froide, 1 sandwich ou 1 potage, 2 produits sucrés	 Premium	 Classique	 Classique
Télévision	✓	✓	✓
Choix de la catégorie de prestation (à cocher)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Sous réserve de disponibilité

(2) Sauf contre-indication médicale ou régime alimentaire

 Toutes les chambres sont équipées de la wifi sans surcoût

✓ Inclus ✗ Non - inclus

Je ne souhaite aucune prestation hôtelière complémentaire et je serai hébergé(e) en espace collectif.

Je comprends que :

- Si l'établissement ne peut répondre favorablement à ma demande de chambre seule, je séjournerai en chambre double et les prestations à la carte disponibles seront à ma charge (voir verso)
- Les accompagnants ne sont pas autorisés en espace collectif (hors mineurs).

POUR TOUTES LES CATÉGORIES DE CHAMBRE

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des tarifs des prestations complémentaires pour exigence particulière du patient appliqués au sein de l'établissement pour mon séjour prévu le à ma charge et/ou celle de ma mutuelle, et reconnais avoir choisi les prestations sélectionnées précédemment.

Participations liées à votre hospitalisation :

Je déclare être informé(e) :

- du paiement de la Participation Assuré Transitoire (PAT) forfaitaire de 24€ par séjour sauf en cas de prise en charge par la mutuelle ou de dérogations prévues par la loi.
- du paiement des prestations complémentaires choisies précédemment.

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières (prestations accompagnant et de confort) que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

Je m'engage à régler la totalité des frais susmentionnés à ma charge le jour de ma sortie de l'établissement.

Fait à

Le

En qualité de : patient

autre

Signature :